

## FAITS DIVERS.

Il y a quelques jours, en faisant un inventaire d'assez mince apparence, dans une maison de la rue d'Argenteuil, paroisse de Saint-Roch, à Paris, chez une vieille dame d'origine autrichienne, le commissaire-priseur a successivement fait la découverte au milieu de tas d'ordures et de chiffons, de belles pièces d'argenterie, d'or et d'argent comptant et de dix-sept billets de banque de 1,000 fr., en tout 27,000 fr. environ. Or, la vieille dame propriétaire de ce trésor était à la charité du curé de Saint-Roch et du bureau de bienfaisance.

Ce n'est pas tout, en inventariant les papiers, il a été constaté qu'elle était propriétaire de deux maisons, l'une en Autriche, l'autre au Caire.

Dans sa séance du 28 janvier, la Cour impériale de Rouen, réunie en assemblée générale, a décidé qu'elle prendrait part à la souscription ouverte au profit des indigents et ouvriers sans travail pour une somme de 2,500 fr.

On lit dans le *Courrier de Lyon* du 30 janvier :

Hier, entre cinq et six heures du soir, notre ville a eu une chaude alerte qui, heureusement, n'a pas eu de suites aussi fâcheuses qu'on pouvait le craindre. Un incendie s'était déclaré à l'Hôtel-Dieu, dans les combles de l'aile septentrionale donnant sur le Rhône. Une sirène entrant dans ce local servant de séchoir pour le linge, et située au dessus de la salle située au 2<sup>e</sup> étage, dite des Quatre-Rangs, l'avait trouvé en feu. L'alarme fut aussitôt donnée. Les employés de l'hospice, les habitants et les pompiers du voisinage, des sergents de ville accoururent sur les lieux, et le feu fut attaqué dans son foyer par les deux pompes de l'Hôtel-Dieu, et à l'aide d'une chaîne qui puisait l'eau dans le Rhône. Malgré la promptitude de ces secours, les flammes avaient fait de rapides progrès. Déjà les combles commençaient à brûler, le plancher de l'étage inférieur était percé, et les flammes tombaient dans la salle de malades qu'il contient.

Tout en combattant l'incendie, il fallut s'occuper d'évacuer ces malades qui, grâce au dévouement des Soeurs de l'Hospice et d'une foule de personnes de bonne volonté, ne tardèrent pas à être transportés dans un autre local. Enfin grâce aux secours organisés, grâce à la précaution prise de couper les planchers pour empêcher la propagation des flammes, l'incendie fut arrêté et l'on en fut bientôt complètement maître.

Le maréchal de Castellane, M. le sénateur Vaisse, M. le premier président Girardin et d'autres fonctionnaires publics se sont transportés sur les lieux, ont visité la salle évacuée et ne se sont retirés, qu'après avoir encouragé les travailleurs et avoir donné leur approbation à l'habileté avec laquelle les moyens de sauvetage avaient été organisés et mis en œuvre, après s'être enquis de la position des malades expulsés par le feu. Ainsi ce grand établissement charitable a échappé à un immense désastre dont les conséquences eussent été incalculables dans un tel édifice, où douze cents malades, la plupart hors d'état de se mouvoir par eux-mêmes sont recueillis et soignés.

Le dommage se borne à la partie partielle d'un grenier séchoir d'une assez vaste étendue et à la destruction d'une grande quantité de linge dont il est impossible de savoir encore au juste la valeur.

On n'a eu aucun accident à déplorer. Les deux soeurs qui les premières ont vu le feu, ont été si fortement émuves qu'on semblait croire la nuit pour leur raison.

Dans la nuit, pour éviter tout danger et l'écoulement des plafonds des salles endommagées, de nombreux ouvriers sous l'ordre d'un lieutenant de pompiers et d'un brigadier de sergent-de-ville, ont immédiatement procédé à l'enlèvement des décombres.

Dans une de nos principales villes, dit la *Sentinelle du Jura*, la pièce des *Intimes*, chose étrange pour la province, a été jouée trente fois de suite. Jamais la localité n'avait assisté à un pareil succès ; les acteurs n'en pouvaient plus. L'actrice chargée du rôle de Mme Fargueil était, chaque soir, emportée à demi-mort de fatigue après la fameuse scène du 3<sup>e</sup> acte. Le directeur, voulant ménager sa troupe, prit une résolution conservatrice ; il fit coller sur l'affiche, lors de la 31<sup>e</sup> représentation, l'aviso suivant :

Nota. — Vu le grand nombre des représentations et la fatigue des acteurs, le public est prévenu que dans la grande scène de séduction du 3<sup>e</sup> acte, Mme Coralie ne se défendra pas !

La souscription ouverte à Londres par le lord-maire, pour élever un monument à la mémoire du prince Albert, est accueillie en Angleterre avec une extrême faveur. Le chiffre des souscriptions dépasse 21,000 liv. sterling (525,000 fr.)

Les journaux de New-York, annoncent la mort à Hartford du colonel Cott, qui passe pour l'inventeur du fameux revolver, dont le modèle en bois fut, dit-on, fabriqué par lui dans un voyage qu'il fit à Calcutta en 1828, durant les longs loisirs de la mer.

Ce fut en 1833 qu'il prit son premier brevet et établit une manufacture à Paterson, dans le New-Jersey ; mais son invention n'eut qu'un succès médiocre. Il céda quelque temps après, son droit de fabriquer les armes à révolution, et on prétend qu'il fit cette concession pour tenir de sauver son frère John C. Cott, ac-

cusé d'homicide sur la femme d'un imprimeur nommé Adams, qu'il avait tuée à New-York, dans le Broadway. Ce dévouement fraternel fut inutile.

Le colonel Cott reprit alors la série de ses recherches ; il inventa une tortue sous-marine, qui était destinée à faire sauter les vaisseaux. Il fit deux expériences de son nouveau procédé dans la baie en dehors de Castle Garden en faisant sauter d'abord un schooner et après un gros brik. Il s'occupa ensuite de l'établissement d'une ligne télégraphique entre New-York et Sandy Hook et Mentank ; cette ligne avait pour but d'annoncer l'arrivée des vaisseaux et de faciliter celle des dépêches étrangères importantes.

Malheureusement l'entreprise ne réussit pas et le colonel Cott se trouva pendant quelque temps dans une situation très-reduite.

Un an ou deux après, il rentra dans la propriété de son brevet pour les revolvers, avec le secours de quelques capitalistes qui se formèrent en société ; une nouvelle manufacture fut fondée à Hartford. L'usage du revolver s'était répandu, et le brevet du colonel, dont l'aliénation n'avait été que temporaire, était devenu excellent. C'est ainsi qu'il échappa au sort commun des inventeurs, de mourir dans la pauvreté en laissant des millionnaires après eux.

La manufacture d'Hartford prospéra rapidement, et non seulement fabriqua les pistolets, mais aussi les fusils-revolvers dont M. Cott fut également l'inventeur.

Cette fabrication monte aujourd'hui au chiffre énorme de 5 millions sterling.

M. Cott laisse en outre, de grandes propriétés foncières ; il était, à sa mort, un des plus riches citoyens de la Nouvelle-Angleterre. Il était né en 1815.

### CHRONIQUE JUDICIAIRE.

(SUITE ET FIN.)

Réquisitoire, plaiderie... et enfin condamnation des deux prévenus à 16 fr. d'amende, à 6 fr. de dommages-intérêts pour délit de chasse, et à 25 fr. d'amende pour outrage envers un témoin.

Appel de ce jugement a été interjeté et se trouve porté devant la cour d'Amiens.

Je n'ai pas ici à disserter la question de droit, ni à combiner entre eux les articles du code.

La question me semble dépendre d'une appréciation de fait fort simple.

Le mot offensant a-t-il été dit avec intention de jeter gratuitement l'outrage, ou par un besoin de la discussion ? — A-t-on voulu insulter le témoin par esprit de colère, de vengeance, ou n'a-t-on eu pour but que de faire tomber son témoignage et le caractérisant dans ses éléments contradictoires ?

Telle est, ce me semble, la question, la pierre de touche du délit.

Les témoins à charge ne sauraient être tellement sacrés qu'on ne puisse les combattre.

Hélas ! les annales de la justice ont constaté qu'il n'y avait pas que des témoins à charge véridiques !

Dernièrement, le *Journal des Débats* enregistra l'arrestation préventive de trois témoins à charge, dans une affaire qui se plaidait à Niort.

Il y a quelque temps un sieur L..., accusait sa femme d'adultére. Il produisait contre elle deux témoins qui attestait sous la foi du serment un fait grave, décisif. Un témoin a décharge, la femme T... contradisait leur affirmation. Elle fut arrêtée comme faux témoin ; mais l'instruction suivie contre elle démontre qu'elle avait dit la vérité.

La pauvre femme, rendue à la liberté après deux mois de prévention, ne rêvait plus que地质学, gendarmes ! Elle a poursuivi à son tour les témoins accusateurs et vengé une bonne fois les témoins à décharge.

Quant à la femme L..., condamnée en première instance à trois mois de prison pour adultére, elle a dû être acquittée en appel, et a naturellement fait cause commune avec le témoin qui l'avait sauvée.

En parlant de faux témoins comment ne pas rappeler un des plus puissants effets de l'éloquence de M. Berreyer ?

L'illustre avocat défendant, après deux arrêts de cassation pour vices de forme, un homme déjà condamné deux fois à mort comme incendiaire. Tout à coup il se retourne vers un témoin dont la déposition avait été écrasante, et, le fixant de toute l'ardeur de son regard, il l'interpelle d'une voix tonante :

« Répondez encore, femme qui accusez ! et songez bien que la tête d'un homme est suspendue au bout de votre parole témoreuse. »

Le témoin, fasciné, haletant, balbutie..., se rétracte.

Un mot, un geste, un regard de l'avocat avaient sauvé la vie d'un homme.

N. B.

### VARIÉTÉS.

#### LETTRRES D'OLIBRIUS.

III

Payer en monnaie de singe, vous savez ce que cela veut dire ; vous n'avez pas oublié que, dès le règne de Saint-Louis, les jongleurs étaient dispensés du droit de pêche au Petit Pont, à l'entrée de Paris, à la condition de faire jouer et gambader leur singe devant le peage.

Quelle nouvelle grimace faut-il vous faire aujourd'hui ?

Causons un peu théâtre en attendant mieux.

Bavarde Renommée, déesse des cancan, divine bienveillante mais curieuse, redit-nous ce grand événement, ces dames aux brillants atours, ces jeunes gens au gracieux maintien, et toute cette foule impatientie qui s'était laissé séduire par de si belles promesses.

On se tait. Mme de Lévy nous étonne par son étourdissement babil ; M. de Chavigny est un peu gauche, un peu embarrassé ; Mathilde trop d'indifférence. En somme, l'interprétation du *Caprice* a laissé beaucoup à désirer ; Mme Solange, avec tout l'entrain dont elle est capable, a négligé

un peu le côté distingué du rôle, on pourrait être plus franchement femme du monde. Barban s'est montré jeune et inexpérimenté dans un personnage qui veut de la tenue. Quant à Mme Godefroy, n'en parlons pas, nous ne voulons dire de mal de personne.

Richelieu s'est couvert de gloire. Bravo, Madame Brière, bravo et merci. Si quelque chose a manqué d'ampleur ce ne peut être que l'habit. Vous avez entraîné tout le monde ; vous avez donné du courage aux plus faibles ; au second plan, nous avons surtout remarqué Mme St-Eugène, qui a fait de la veuve Patin une bourgeoise pleine de rondeur.

Voici le côté piquant, le véritable intérêt de la soirée : une première représentation, *Une heure de veuvage*, comédie inédite en un acte, par M. ... Cette pièce, composée à Roubaix, n'a jamais été représentée sur aucun théâtre (dit M. Levasseur, le bénéficiaire, membre titulaire d'une société d'hommes de lettres). Parbleu ! puisqu'elle est inédite.

Mais racontons. — Hector de Pressy est allé combattre en Amérique sous les ordres du marquis de Lafayette. Il rentre chez lui après deux ans d'absence, et, voulant juger de l'effet que la nouvelle de sa mort produirait sur sa femme, la charmante Isaure, il charge le baron de la Roque, son compagnon d'armes et son meilleur ami, de refaire à son profit le récit de Théramène ; rien n'y manque, ni le naufrage du Duguay-Trouin, ni la chaloupe, ni les vagues, ni le brouillard. Le mari prend la défroque d'un ouvrier terrassier et se cache dans une armoire... ou ailleurs, pour tout voir sans être vu. Mais Isaure est si fine et le baron si maladroit ! La jeune femme devine tout et met les rideaux de son côté.

Nous avons oublié le petit cousin Paul qui fait la cour à toutes les jolies filles et adoure sa cousine en secret. Jacques et Babet sont parfois bien amusants. Et la baguette donc ! Que dites-vous de ce précieux bijou qui fait presque le tour du monde ? Mme de Pressy en fait don à son mari, Hector l'offre à Mme Phrosine de la Comédie-Italienne, M. Paul la reçoit de la comédienne comme un gage d'amour et la donne à Babet pour prix d'un baiser. Babet la rend à la marquise qui la restitue à son mari. « Conserve-la bien précieusement pour l'amour de moi. » — Hector : Je te promets qu'elle ne me quittera plus. » Ainsi finit la comédie.

Que pensez-vous de : J'ai contracté une dette envers Messieurs les Anglais, et si nous retrouvions encore face à face, je ferai en sorte de les rembourser avec de gros intérêts. Et de : Isaure est un ange aux blanches ailes, qui touche à peine à la terre... Aussi je la respecte même dans mes rêves. — Oh ! M. Paul, on ne dit pas de ces choses-là devant le monde.

Cette petite comédie, à part les quelques critiques bien innocentes que nous nous sommes permises, a parfaitement réussi ; l'intrigue est un peu mince, le style est généralement soutenu.

Et de : Isaure est un ange aux blanches ailes, qui touche à peine à la terre... Aussi je la respecte même dans mes rêves. — Oh ! M. Paul, on ne dit pas de ces choses-là devant le monde.

On a joué deux fois la *Statue* cette semaine ; Carré y est monté très suffisamment, Mme Picquet joue Margyane avec indolence, mais elle réussit à donner à son rôle tout son caractère.

Graffetot est un bon Ratinois, il est assez bien secondé par l'ensemble ; la *Poudre aux yeux* a été accueillie par des applaudissements.

On a joué deux fois la *Statue* cette semaine ; Carré y est monté très suffisamment, Mme Picquet joue Margyane avec indolence, mais elle réussit à donner à son rôle tout son caractère.

Dumoulin a fait plaisir avec ses airs de franc nigaud et Mme Riquier est une délicieuse Babet, gracieuse, naïve et surtout très vraie.

Cette petite comédie, à part les quelques critiques bien innocentes que nous nous sommes permises, a parfaitement réussi ; l'intrigue est un peu mince, le style est généralement soutenu.

Le public s'est montré froid, il aurait dû comprendre qu'il était de bon goût de mettre plus d'empressement à remercier l'auteur du plaisir qu'il nous avait fait.

Mme Solange a été une agréable marquise. Barban un peu lourd. Levasseur presque mauvais. Pourquoi, Monsieur, dites-vous Pif de Ténéréc, et Astyanax par deux fois ? Mais c'est Astyanax, qui ne le sait ?

Astyanax, d'Hector jeune et malheureux fils.

Qu'a-t-il dit le public ? Que dira la société d'hommes de lettres dont vous êtes membre titulaire ?

Dumoulin a fait plaisir avec ses airs de franc nigaud et Mme Riquier est une délicieuse Babet, gracieuse, naïve et surtout très vraie.

Le spectacle s'est terminé par un scandale, vieux vaudeville, retouché maladroitement. Mon oncle Gregoire, qui n'avait accompagné au théâtre, ne comprenait pas le côté plaisant de la chose, il ne s'explique pas encore pourquoi on tolère dans la salle de tels perturbateurs.

Plaisant vieillard que mon oncle. Permettez-moi de vous le présenter, il appartient à la classe des... ganaches... Quelle irrévérence ! — Ouvrons une parenthèse et justifions-nous au plus tôt. — Depuis que les Immortels, dédiant le Dictionnaire comme un *pensum* ennuyeux, ont fait à qui mieux mieux l'Academie buissonnière, quelques plaisants ont mis l'occasion à profit, ils ont importé ou inventé quelques mots auxquels l'usage a donné chez nous droit de cité. On a adopté *lion*, *dandy*, *gandin*, d'abord sans savoir pourquoi, puis on a cru comprendre ; on est arrivé à trouver sans effort *groggnard*, *grincheux* et *g....* le mot en question. — Ce qui n'empêche pas mon oncle d'être un excellent homme. Il a, comme tous les polissons de son village, casse les vitres et fait des ricochets dans la mare ; à vingt ans, après avoir vécu à l'aventure, il a songé à prendre sa place au soleil ; il s'est fait soldat ou voyageur, je ne sais plus trop. Il a beaucoup vu, beaucoup appris, aimé un peu ; il décorait du nom pompeux de Cythère, Paphos, Amathonte, ce que nous appelons tout honnêtement la *rue Breda*, et ses belles Philis sont devenues des Amanda de second ordre. Maintenant il ne vit guère que par le souvenir (oh ! de mon temps !) li à une gouvernante et un chien, deux êtres sur lesquels il reporte toute son affection ; sa tendresse se traduit souvent d'une façon brutale ; qu'il importe, on le sait si bien. Il trouve bien, par-ci, par-là, l'occasion de me faire un peu de morale, mais cela me vaut souvent de bons diners et quelques billets de banque, comme fiche de consolation. Il n'est pas assez riche pour être avare, nous, nous ne sommes pas assez avares pour devenir riches. Il voit

peu de monde, la société l'effraie, l'isolement l'a rendu timide. Il s'est choisi trois ou quatre vieux braves dont il s'est fait des amis sérieux ; c'est pour lui une bien douce joie de pouvoir leur prouver qu'ils n'entendent rien au domino, que la politique n'est pas leur fait et qu'ils n'ont pas le moindre sentiment des choses. Cela s'appelait autrefois un *Gerôme* ou un *Cassandra* et que nous nommons..... vous savez comment.

Mais nous voici bien loin du Théâtre. On répète en ce moment *Madeline*, les *Patis de Mouche*, le *Calife de la rue Saint-Bon* et beaucoup d'autres choses que je ne dirai pas. M. le directeur aime mieux vous faire ces surprises lui-même. J'ai su par une indiscretion que Mme Godefroy doit donner pour son bénéfice une opérette et un grand drame dans lequel Mme Solange devait jouer la mère de la bénéficiaire ; qu'en dites-vous ? Il y a lieu de croire que Mme Solange rendra le rôle, si elle ne l'a déjà fait.

La notice que nous avons consacrée à cette actrice dans notre dernière lettre a excité bien des murmures. Que de